



LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)Collectif: *Elimination Rapide de
l'amiante Défense des Exposés
aux Risques*

TEL 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

Dans ce numéro

Page 1 : Editorial et photo dernière
réunion de la CAVAM (nationale)

Page 2 : Expériences mutualisées et
échanges autour des "dossiers" et du
"pilote éradication"

- suite bulletin N°79 sur les maladies
professionnelles.

Page 3 : retour sur les procès du 27
septembre à PERIGUEUX (TASS) et -
BORDEAUX (appel)

- Les AHLSTROM de A à Z !

- Garder nos liens d'amitié

- Nécrologie – Philippe nous a quittés

**Page 4 : VOTRE ASSEMBLEE DE
FIN D'ANNEE 16 NOVEMBRE!**

- Fête du journal VIE NOUVELLE

- Audience en appel du 22 novembre
inscrivez-vous

- **Echo du collectif "éradication
amiante" CA AVANCE !**



17 octobre 2018, le C.A.N.(conseil
associatif national) CAVAM décide
collectivement de ses orientations

Consultez le blog de la CAVAM :
<http://www.amiantemaladieprofessionnelle.com/preview>

POUR ARRETER L'ACTION LIBERALE DU POUVOIR DEFENDONS NOS DROITS CONQUIS

Nous avons consacré nos derniers éditoriaux à la question de l'éradication de l'amiante "outil" indispensable à la disparition de ce drame national (et mondial) de santé publique ».

Mais, il nous faut affronter, résister, empêcher ces « coups durs » contre tout ce qui a permis de construire le « SOCIAL » dans notre Pays de 1945 à 1982 notamment..

En l'état, la situation économique des retraités est particulièrement lourde à supporter ... **un demi mois de retraite en moins** pour l'année 2018 ... et après?

1 - LIQUIDATION DE LA RETRAITES PAR REPARTITION :

Ainsi que de tous les régimes spéciaux en instaurant un système unique au rabais ! Cet alignement des 42 régimes **devra générer des économies** (vous avez compris).

2 - DEMOLITION ACCELEREE DE NOTRE SECURITE SOCIALE :

En clair, la loi de financement de la sécurité sociale serait intégrée dans la loi de finances de l'état. Et une disposition passée totalement inaperçue prescrivant 30 milliards d'économies dans les « DEPENSES SOCIALES » est inscrite dans ces textes durant la période 2018-2022 ... Afin de combler une partie du déficit de l'état.

3 - PRIVATISATION DES HOPITAUX ET EHPAD :

Comme nous l'avons maintes fois dénoncé nos gouvernants commencent par les asphyxier avec des coupes claires dans leurs effectifs et dans leurs budgets de fonctionnement créant ainsi un vif mécontentement des usagers.

Pour y remédier, il n'y aurait plus qu'une solution viable ... confier cette activité au privé. N'est-ce pas largement commencé à Bergerac ? ... et ce serait de notre faute à nous les usagers ?

FACE A CES ATTAQUES, SOYONS A L'OFFENSIVE !

Car ces mesures vont avoir des conséquences néfastes sur nos droits acquis pour les victimes de l'amiante (et autres cancérogènes) depuis 20 ans (ACAATA, Indemnisations, pensions, âge de départ, accès aux soins ... etc)

Pour autant, nos dirigeants ont du mal à recomposer leur gouvernement ... **leur bateau prend l'eau et les actions comme celle du 9 octobre, puis du 18** après le premier semestre revendicatif très important, montrent que nous pouvons préserver nos droits et aller de l'avant car ... **DU FRIC IL Y EN A !** Demandez à ceux du CAC 40 !!!

Alors, soyons à l'offensive pour clamer haut et fort dans de nouvelles manifestations « MACRON CETTE POLITIQUE ! CA SUFFIT ! » cette gestion au service du MEDEF, de la finance et des plus riches BASTA ! Nous n'en voulons plus!

LA C.A.V.A.M., après sa réunion des 16 et 17 octobre **APPELLE** à:

- Elargir notre champ d'intervention (aux autres cancérogènes),
- intervenir fortement sur les causes et les responsables des démolitions sociales actuelles,

Avec nos revendications propres **AGISSONS** seuls ou avec tous ceux qui aspirent aux changements indispensables et urgents. Soutenons aussi notre projet **de pôle public d'éradication de l'amiante et notre projet Bergeracois de pilote éradication** qui avance grâce aux 3000 pétitionnaires et l'appui des élus pour le soutenir.

LA PAGE DE LA CAVAM

Les associations de la CAVAM (A) Mutualisent leurs expériences

Il en est ainsi pour le suivi des dossiers, de la santé et de la justice. *La commission régionale* de notre CAVAM (A) s'est réunie le **6 septembre 2018** à Bordeaux. *Bilan d'activité et perspectives d'initiatives face aux mauvais coups perpétrés* contre les victimes ont été au menu de cette réunion préparant la rencontre régionale du 20 septembre ...



Les amis réunis échangent leurs expériences

Et le 20 septembre, c'était *la réunion régionale* qui se tenait à MORCENX pour traiter de la situation et en tirer des pistes d'actions et activités à soumettre au C.A.N. de la C.A.V.A.M. du 17 octobre prochain.



De MIMIZAN à Limoges, un débat enrichissant

La démocratie, nous ne faisons pas qu'en parler, nous essayons de la faire vivre au quotidien pour mieux aider et défendre nos amis.

Et l'inertage de l'amiante à Bergerac intéresse !

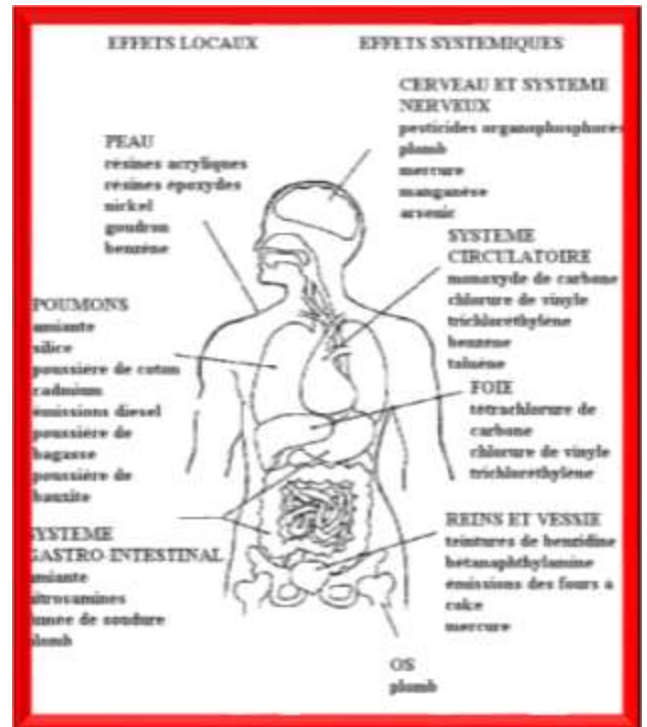


La commission nationale éradication à la fin de sa réunion ...

... du 4 septembre où il a été largement question du projet de « pilote éradication » de BERGERAC avec évolution industrielle. La CAVAM suit ce projet avec beaucoup d'attention.

LA CAVAM DEFEND LES VICTIMES D'AUTRES CANCERS PROFESSIONNELS !

Les cancers professionnels et leurs causes ont été au cœur de la formation qui s'est tenue à BORDEAUX le 7 juin dernier. Notre CERADER y avait 5 participants.



Ce tableau vous a été présenté dans le "lien n° 74"

Après vous avoir indiqué les principaux secteurs industriels ou artisanaux exposant aux cancérigènes voilà les principaux types d'affections dus à ces poisons :

- 1 – Affections cardio-vasculaires
- 2 – affections dermatologiques et cutanées
- 3 – affections digestives
- 4 – affections neurologiques
- 5 – affections des reins et des voies urinaires
- 6 – affections respiratoires
- 7 – affections hématologiques
- 8 – affections rhumatismales
- 9 – affections par rayonnements ionisants

ATTENTION : Cette liste, qui complète notre information du bulletin N° 79, n'est pas limitative et les 2 nécessitent une rencontre avec l'association avant d'envisager quelque action que ce soit.

Notre CERADER24 se tient à la disposition des personnes pouvant être concernées afin de s'engager sur la voie de la réparation. Notre cabinet d'avocats nous aide à définir ce qui peut ou ne peut pas être fait.

Des amis ont déjà pu être reconnus en Dordogne pour ce type de pathologies (cancer du colon, du rein par exemple) !

AU TRIBUNAL (TASS) de PERIGUEUX le 27 septembre 2018



La famille de Didier, notre avocat, et R. VINCENT

Une quasi gageure dans la période actuelle :

Réunir près de 100 personnes dans 2 cars pour défendre des dossiers l'un à PERIGUEUX (F.I.E.), l'autre à BORDEAUX ! (appel) Et, grâce aux inscrits, nous avons réussi !!

Le dossier au TASS de PERIGUEUX ! enfin plaidé ce jour là. Le verdict sera rendu le 8 novembre 2018)

Les ayants droit de notre ami Didier disparu à 55 ans des suites de son cancer de l'amiante, ont engagé l'action en faute inexcusable de l'employeur ; l'entreprise S.A.R.L. GENDRON à St AMANT de MONTMOREAU. Il était ouvrier plombier chauffagiste avec les conditions de travail que l'on connaissait dans ces entreprises ... et encore aujourd'hui ...

BORDEAUX (mêmes jour et heure pour un ancien poudrier)



A la cour d'appel, nos amis étaient rejoints par ceux d'allo amiante qui avaient eux-aussi des dossiers amiante.

Belle attitude, comme le dossier de Jean Luc est passé en premier, nos amis, sortis faire le point avec notre avocate sont revenus en salle d'audience par solidarité avec ceux d'allo amiante ! ... jusqu'à l'heure de départ du car ... Cela a marqué bien des esprits de part et d'autre. La **SOLIDARITE ! C'est ça aussi !**

LES AHLSTROM DE A à Z De 2006 à 2018

*Echange amical réunissant des amis de la toute première « vague » des AHLSTROM (2006)
Victorieux sur l'anxiété en 2010
avec le dernier groupe local qui en a bénéficié (2018)
(AHLSTROM également)*

Un moment de la discussion a porté sur l'importance **d'accompagner les contaminés, malades ou ayants droit de décédés devant les tribunaux** pour soutenir les demandeurs, se faire voir et entendre, ainsi apporter la preuve au tribunal que nous sommes tous concernés. **(L'humain d'abord !!)**



Des amis attentifs aux explications

(Vous pouvez voir ces textes complets sur le blog de la CAVAM ou sur le site de l'association)

GARDER NOS LIENS D'AMITIE ...

Avec l'association « *aidons la vie au pays des bastides* » qui organise au profit de l'institut BERGONIE où doivent se soigner trop de nos amis adhérents, une soirée spectacle :

**Le samedi 3 novembre 2018 à 20h30
Salle des fêtes de PRESSIGNAC-VICQ**

J. Michel ZANOTTI et ses musiciens chantent sur les thèmes du beau sud-ouest en souvenir de Luis MARIANO ... et d'autres morceaux sur la Dordogne ... les réservations se font sur le mail : ot.lalinde@ccbdp.fr ou au téléphone sur le 05 53 61 08 55 autre numéro 05 53 22 76 19

Nécrologie :

Notre ami Ph. DAMBON de l'association « Allo amiante » de Bordeaux qui présidait la commission des dossiers de la région CAVAM s'est tué dans un accident de voiture.

C'était un Militant associatif apprécié de tous pour son travail et sa gentillesse. Nous apportons à sa famille nos plus sincères condoléances et notre total soutien en ces heures difficiles. Il laisse un vide dans toute la CAVAM et nous poursuivrons son action pour que « l'humain d'abord » devienne la règle de vie dans tout le Pays.

RAPPEL : ERADIQUER L'AMIANTE MORTEL DE NOS VIE

(Suite de nos précédentes assemblées de fin d'année)

Ce sera le thème central de **l'assemblée de fin d'année 2018**, abordée à partir de notre expérience de Dordogne « amiante » et maintenant « autres cancérogènes » et éradication de ce poison qui se déroulera :

LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Salle Louis DELLUC à BERGERAC (Piquecailloux)

ASSEMBLEE DE de fin d'année de VOTRE ASSOCIATION
« CERADER 24 » (notez bien la date et l'heure !)

accueil à partir de 16h30
début des travaux à 17h30 précises

ENSEMBLE EXIGEONS LA MISE EN PLACE D'UN
PILOTE ERADICATION A BERGERAC !

En présence du chercheur et du directeur de la SOMEZ
Qui viendront présenter leur recherche et ses résultats.

FETE DE VIE NOUVELLE (USR 24
CGT) LE 9 NOVEMBRE 2018

Comme voilà 2 ans, L'union syndicale C.G.T. a sollicité notre association pour non seulement participer à la fête du journal « VIE NOUVELLE » et nous avons accepté de soutenir cette initiative en y tenant un stand pour expliquer nos combats contre l'amiante et les cancérogènes.

Bien sûr, nous espérons vous y retrouver. Les bons de soutien sont au prix de 17 euros permettant de participer ***aux transports par cars, d'entrer*** sur la fête, ***de déguster*** le repas gastronomique, ***précédé d'un apéritif*** animé par le groupe folklorique « les croquants de Talleyrand » ***d'assister au bal*** musette et à la tombola ... sans oublier de ***rendre visites aux stands (dont le nôtre)***

Et dès le matin, un ***débat sur la fiscalité*** frappant les retraités et ***une marche sur la voie verte...***

Alors, demandez vos bons de soutiens à
l'U.S.R. C.G.T.24 – 26 rue BODIN 24029
PERIGUEUX cédex –

téléphone : 05 53 35 53 80

ACTIONS : A VOS AGENDAS !

Pensez à vous inscrire sans attendre le coup de fil de Marc : appelez-le, ***(ce sera une aide pour lui)*** au 05 53 74 12 03

22 NOVEMBRE 2018 : action à la cour d'appel de BORDEAUX pour des dossiers **Départ du car de PIQUECAILLOUX à 11h00** pour une audience à **14h00**.

Le collectif « éradication amiante »

S'est réuni le 9 octobre au soir, après la « manif » et a décidé de poursuivre son action ***pour que le «pilote» éradication soit installé sur BERGERAC*** (site de la poudrière ?). Des avancées permettent d'espérer une issue positive ... Une information publique a été décidée ! Ainsi que de nouvelles prises de contacts. (à suivre).

LA PETITION CONTINUE : SIGNEZ-LA !